7.2 Aides au logement

es aides au logement visent à diminuer les dépenses de logement des ménages les plus modestes. En 2013, en France métropolitaine, leur montant total annuel s'élève à 20,1 milliards d'euros, soit 0,9 % du PIB. 6,3 millions de ménages bénéficient de ces aides. Ce nombre a fortement augmenté pendant les années 1990, du fait de l'extension progressive de leur champ aux étudiants notamment, sans autre condition que celle des ressources (période dite du « bouclage des aides »). Des études montrent que ces aides ont eu un effet inflationniste sur les loyers.

Le montant versé dépend du revenu, du loyer (ou des remboursements d'emprunt), du nombre de personnes à charge et de la localisation. L'aide prend en charge une partie du loyer jusqu'à un certain plafond, laissant un loyer plancher à la charge du bénéficiaire. Ces deux montants varient selon la composition du ménage et la localisation. La formule de ces aides a évolué au fil du temps et s'est modifiée en fonction du secteur d'occupation.

Des aides sont destinées aux propriétaires accédants, mais le nombre de bénéficiaires diminue régulièrement depuis la fin des années 1980, sous l'effet de leur ciblage sur les plus modestes depuis la fin des années 1980 et d'une baisse de l'accès à la propriété des ménages modestes à la suite de la hausse des prix des logements. Le nombre de bénéficiaires locataires est resté stable de la fin des années 1990 jusqu'en 2007, la faible revalorisation des plafonds de ressources ayant freiné son évolution. Mais depuis 2007, il remonte, en

lien avec les modifications de calcul des droits, notamment en 2008 avec la non-actualisation des ressources prises en compte, et le contexte économique dégradé par la crise de 2008.

Les locataires représentent 92 % des bénéficiaires en 2013, contre 74 % en 1984. Selon l'enquête Logement, parmi les ménages du premier quartile de revenu par unité de consommation, le tiers des accédants à la propriété bénéficient d'aides au logement. Ils sont un peu plus de deux locataires sur trois dans le secteur libre et quatre sur cinq dans le secteur social.

En 2013, 71 % des ménages locataires ou accédants à la propriété du premier quartile de revenu par unité de consommation bénéficient d'aides au logement, contre seulement la moitié en 1984, beaucoup n'étant pas alors éligibles. À l'inverse, la part des bénéficiaires se réduit fortement pour les ménages des autres quartiles, en raison de la faible revalorisation des plafonds de ressources au cours des années 2000.

Le profil des bénéficiaires correspond à celui des ménages modestes. La majorité ont moins de 50 ans (âge de la personne de référence) et les moins de 30 ans sont particulièrement surreprésentés. Les personnes seules et les familles monoparentales représentent six ménages bénéficiaires sur dix. Dans environ trois cas sur dix, la personne de référence est au chômage ou inactive (hors étudiants et retraités), une proportion presque trois fois plus importante que dans la population vivant en logement ordinaire.

Définitions

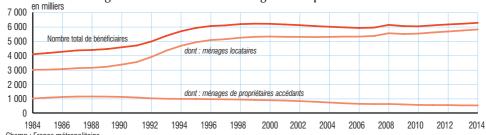
Aides au logement : prestations sociales dont la finalité est de réduire les dépenses de logement des familles (loyer, mensualités d'emprunt). Voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Quel avenir pour l'aide personnelle à l'accession ? », Politique du logement, juin 2016.
- « Prestations familiales et de logement en 2014, 47 % des 18-24 ans sont couverts par au moins une prestation », Études et Résultats n° 967, Drees, juin 2016.
- « Accès à la propriété : les inégalités s'accroissent depuis quarante ans », Études et Résultats n° 961, Drees, mai 2016.
- Compte du logement 2014 Premiers résultats 2015, coll. « RéférenceS », SOeS, février 2016.
- Minima sociaux et prestations sociales Ménages aux revenus modestes et redistribution, coll. « Études et statistiques », Drees, édition 2014.
- « Comment les aides au logement affectent-elles les loyers ? », Économie et Statistique n° 351, Insee, 2002.

Aides au logement 7.2

1. Nombre de ménages bénéficiaires des aides au logement depuis 1984



Champ : France métropolitaine.
Lecture : en 2013, en moyenne annuelle, 6,3 millions de ménages ont bénéficié d'une aide au logement, dont 5,8 millions en tant que locataires et 500 000 en tant que propriétaires accédants. Note : en moyenne annuelle Source : SOeS, comptes du Logement d'après la Cnaf.

2. Bénéficiaires d'aides au logement selon leur statut d'occupation et leurs revenus

en %

	Part dans la population	Propo	Proportion de bénéficiaires		
	des ménages en 2013	1984	1996	2013	
Ensemble des propriétaires accédants et des locataires	57,4	28,2	32,3	27,8	
1er quartile de revenu par unité de consommation	17,7	50,6	72,6	70,9	
2º quartile de revenu par unité de consommation	15	40,8	36,1	19,3	
3º et 4º quartiles de revenu par unité de consommation	24,6	11,6	5,5	2,0	
Ensemble des propriétaires accédants	20,6	20,8	18,0	6,2	
1er quartile de revenu par unité de consommation	2,2	38,9	56,8	34,3	
2º quartile de revenu par unité de consommation	4,9	37,9	31,6	8,7	
3º et 4º quartiles de revenu par unité de consommation	13,5	10,4	3,2	0,7	
Ensemble des locataires du secteur social	16,3	44,1	51,1	50,1	
1er quartile de revenu par unité de consommation	8,1	69,1	84,7	82,3	
2º quartile de revenu par unité de consommation	4,7	50,1	41,0	27,5	
3º et 4º quartiles de revenu par unité de consommation	3,5	18,3	11,0	5,1	
Ensemble des locataires du secteur libre	20,5	26,1	33,5	31,8	
1er quartile de revenu par unité de consommation	7,4	44,8	68,4	69,2	
2º quartile de revenu par unité de consommation	5,4	36,3	36,3	21,8	
3º et 4º quartiles de revenu par unité de consommation	7,7	9,9	6,2	2,8	

Champ: France métropolitaine, hors ménages dont la personne de référence est étudiante, hors ménages déclarant des revenus négatifs.

Lecture: en 2013, les ménages accédants à la propriété repésentent 20,6 % de l'ensemble des ménages; 6,2 % d'entre eux reçoivent une aide au logement.

Note: les enquêtes Logement ne couvrent que les ménages ordinaires. De plus, certains ménages bénéficiaires n'ont pas déclaré d'aide, sans doute dans les cas où elle est perçue directement par le bailleur ou versée avec d'autres allocations. La sous-estimation du nombre de ménages bénéficiaires est d'environ 20 % en 2013.

Source: Insee, enquêtes Logement 1984, 1996 et 2013.

3. Caractéristiques des ménages bénéficiaires des aides au logement et montants moyens perçus

	Ensemble des ménages (en %)	Bénéficiaires des aides au logement (en %)	Montants mensuels moyens perçus en aides au logement (en euros)
Type de ménage			
Personne seule	34,3	41,9	176
Couple sans enfant	29,2	8,1	199
Couple avec enfant(s)	25,8	24,5	245
Famille monoparentale	7,2	21,0	279
Ménage complexe ¹	3,6	4,5	213
Âge de la personne de référence			
Moins de 25 ans	4,2	13,5	213
De 25 à 29 ans	5,7	10,3	234
De 30 à 39 ans	15,0	20,0	248
De 40 à 49 ans	18,3	22,3	237
De 50 à 59 ans	19,2	14,5	222
60 ans ou plus	37,6	19,4	157
Situation de la personne de référence			
Actif occupé	54,8	44,4	214
Au chômage	5,3	17,5	270
Étudiant	2,6	10,0	192
Retraité	33,7	16,6	147
Autre inactif (hors étudiant et retraité)	3,7	11,5	280
Type d'unité urbaine			
Commune rurale	21,6	11,5	209
De moins de 100 000 habitants	31,3	33,5	215
De 100 000 habitants ou plus (hors UU de Paris)		41,9	218
Unité urbaine de Paris	16,4	13,1	236

Onto arbain.

Noir annexe Glossaire à type de ménage.
Champ: France métropolitaine.
Note: bien que la sous-estimation du nombre de ménages bénéficiaires soit de l'ordre de 20 % dans l'enquête Logement, les montants moyens versés en 2013 sont très proches des données publiées par la Cnaf à périmètre identique. Les montants moyens perçus sont calculés sur le champ des ménages bénéficiaires. Source: Insee, enquête Logement 2013.